



LE PROJET D'ECOLE 2016-2019

Un projet collectif au service de la réussite de chaque élève

Le projet d'une haute ambition dans le quotidien des pratiques

Un projet lisible aux élèves, aux parents, aux acteurs de l'école

Ecole :		Elémentaire Louis Pasteur			
Circonscription :		Clichy-sous-Bois / Le Raincy			
REP :	<input checked="" type="checkbox"/>	REP+ :	<input checked="" type="checkbox"/>	HORS REP :	<input type="checkbox"/>

• LE DIAGNOSTIC

- **Lien avec l'axe 1 du projet académique centré sur la *performance scolaire* juste et efficace**
 - ⇒ Les points forts des élèves et des pratiques
 - ⇒ Les apprentissages qui font problème chez la grande majorité des élèves de l'école
 - ⇒ Les apprentissages qui sont les plus discriminants
 - à l'appui des évaluations existantes (école, circonscription, département*, Eduscol)
 - à l'appui des observables en maternelle
 - à l'appui des priorités du socle, des programmes, des préconisations du CNECSCO, des notes de la DEPP, des besoins identifiés au DNB du collège de secteur
 - pour l'éducation prioritaire, à l'appui du diagnostic du projet de réseau
 - à l'appui de relevés d'observations qualitatives, au fil de l'eau, dans les classes

- **Lien avec l'axe 2 du projet académique centré sur la *coopération* à l'école et avec les partenaires**
 - ⇒ L'école inclusive (adaptation des pratiques aux besoins spécifiques de tous les élèves)
 - ⇒ L'école accueillante (intégration anticipée et accompagnée de tous les personnels nouveaux)
 - ⇒ L'école bienveillante (écoute attentive de chaque élève en classe et dans l'école)
 - ⇒ Le travail en équipe (l'échange, la mutualisation vers la progressivité et la mise en cohérence)
 - ⇒ L'évaluation positive (valorisation des progrès, observation et analyse des procédures)
 - ⇒ L'ouverture aux parents et aux partenaires (explicitation des codes et des apprentissages)
 - A l'appui du radar d'auto-positionnement **joint** : miroir collectif de chaque enseignant
L'outil est un support d'échanges, d'analyse lucide et il ouvre des pistes de travail

**Le pôle pédagogie et les missions départementales en produiront pour aider à cibler les obstacles et à accompagner les équipes*

Effectifs - Analyse et commentaires :

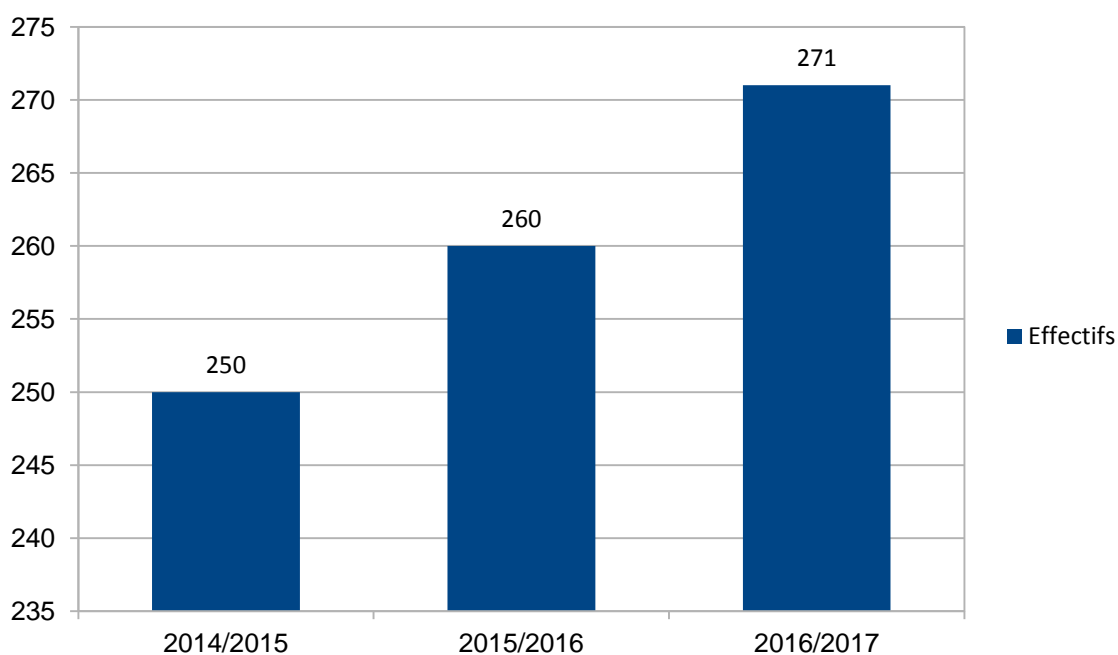
Quartier pavillonnaire où les modifications de l'urbanisme sont rares et de peu d'importance. Une grande partie de la population du quartier était plutôt vieillissante et les effectifs en provenance de ces familles en baisse. Mais on constate depuis environ 5 ans un rachat de ces biens par des familles plus jeunes.

Il s'agit de familles sortant des grands ensembles arrivant en location ou accédant à la propriété. Ces familles sont souvent nombreuses, voire vivant à plusieurs sous un même toit.

Nous constatons un nombre certain de terrains appartenant à des familles de la communauté des gens du voyage, apportant une grande part d'inconnu dans les effectifs de l'école chaque année.

Compte tenu de ces éléments, nos effectifs ne cessent d'augmenter depuis 2012 passant de 228 élèves à 271 élèves en 2016 soit une augmentation de 18,86 % de l'effectif. Dans le même temps l'école est passée de 9 à 11 classes.

L'école a intégré le dispositif REP+ en 2015 sans pour autant en avoir la totalité des avantages. Les seuils d'ouverture restant à ceux des écoles non REP+, nous constatons que les classes sont trop chargées.



Evolution des effectifs entre 2014 et 2017

Sociologie des élèves - Analyse et commentaires :

Compte tenu des éléments cités ci-dessus, nous constatons une paupérisation du quartier, même si pour une majorité des familles, les deux parents travaillent.

Les familles dites favorisées ont plutôt tendance à partir au profit de familles vivant dans une précarité plus importante. Il nous faut donc tenir compte des fortes disparités financières des familles. De plus certaines de ces familles favorisées semblent s'orienter dès l'élémentaire vers les établissements privés. Nous constatons aussi pour certaines des familles nouvellement installées sur le secteur un repli communautaire non intégrant, que nous ne pouvons ignorer dans notre approche du vivre ensemble. Les carences éducatives sont en nette augmentation. Des difficultés et fragilités apparaissent, essentiellement dans le domaine de la maîtrise de la langue dès le plus jeune âge (tout particulièrement en premier lieu dans le domaine du langage oral). La communication quotidienne avec les familles a tendance à se compliquer du fait de la barrière de la langue. Pour finir, il y a reculé en ce qui concerne l'implication des familles par rapport à l'école. Si les exigences restent très fortes, voire plus fortes, il y a dichotomie entre cette volonté de résultats et les moyens mis en œuvre par les familles qui paraissent uniquement se reposer sur l'institution. Pour certaines d'entre elles nous sommes même confrontés à un désintérêt total par rapport à l'école, qui n'est pas une priorité.

Si pour la majorité des élèves la fréquentation est régulière, l'absentéisme est important pour toute une catégorie de familles n'hésitant pas à allonger les périodes de congés scolaires, voire à partir hors période. Il est à noter qu'il est aussi difficile de faire comprendre aux familles issues de la communauté des gens du voyage tous les enjeux de l'école d'où bien souvent un fort taux d'absentéisme constaté.

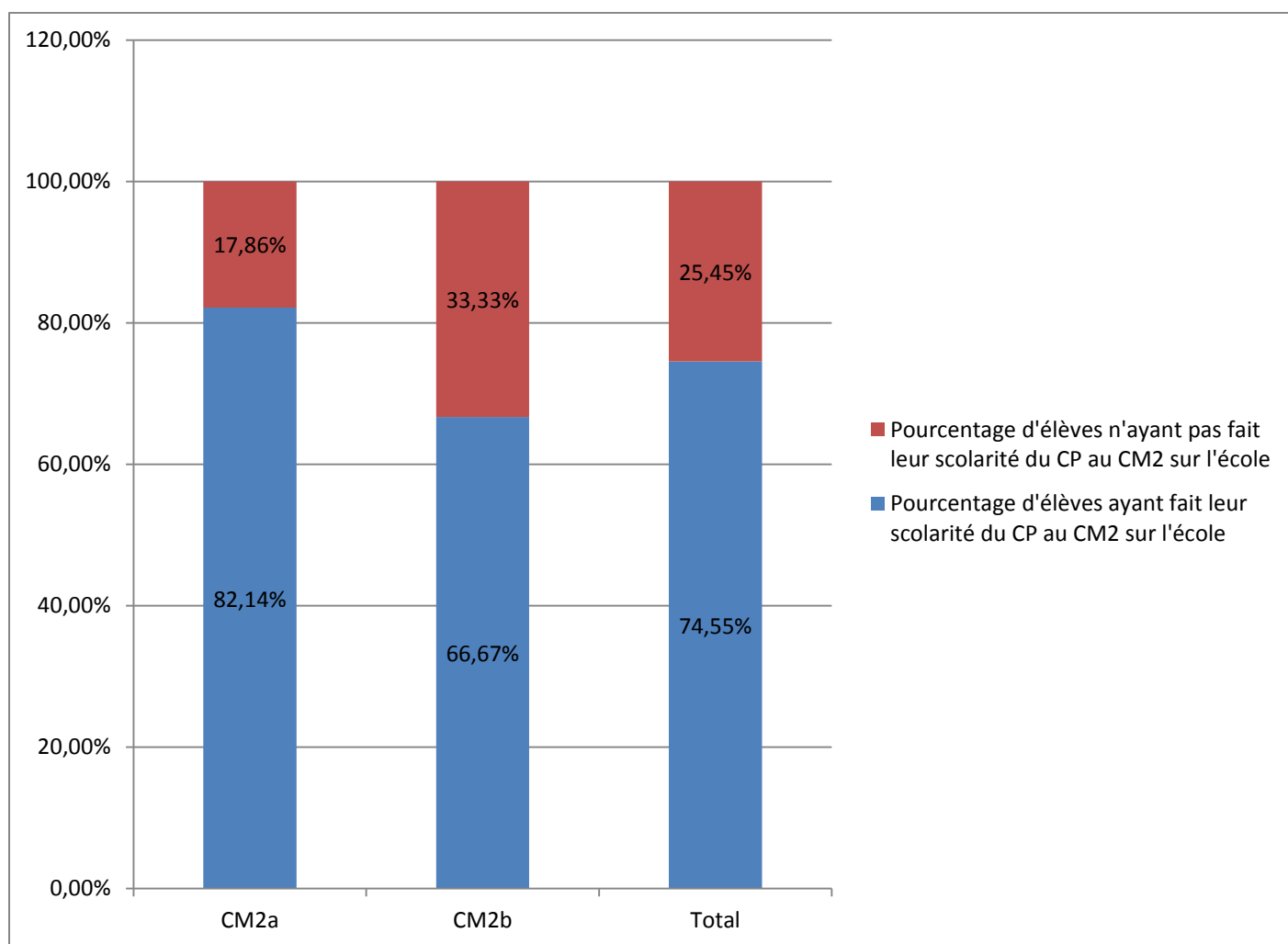
Nous recevons de plus en plus d'élèves n'ayant pas été scolarisés en maternelle et qui arrivent en CP sans notion de maternelle (graphisme, tenue du stylo...), il s'agit souvent d'enfants issues de la communauté des gens du voyage. Nous avons également des enfants non scolarisés qui arrivent directement en cycle 3 de par leur âge.

Le public de l'école est riche par sa diversité. Cette diversité est un atout dans la construction du rapport à l'autre et est facteur d'intégration chez les enfants.

Pour finir, nous notons chaque année une augmentation des pathologies principalement liées aux allergies et à des complications respiratoires.

PROJET D'ÉCOLE 2016-2019 DE LA SEINE-SAINT-DENIS

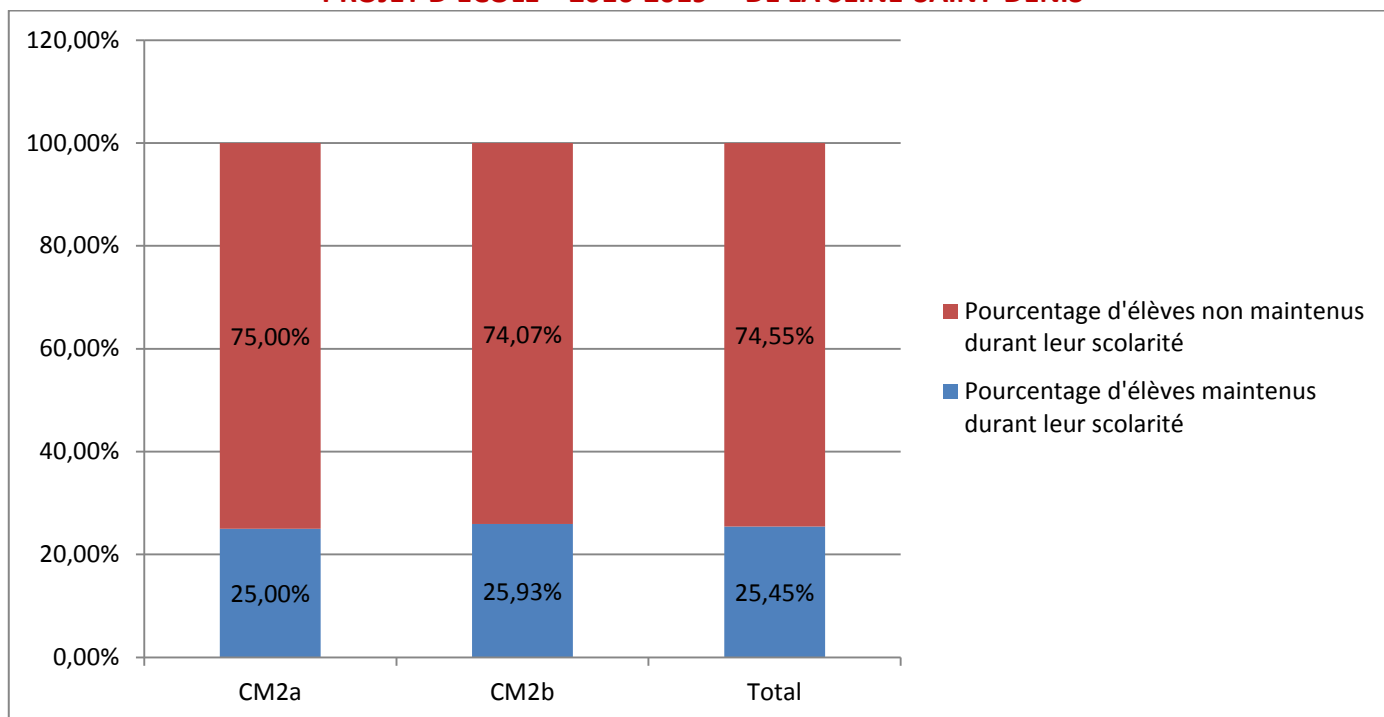
Environ 74.5% des élèves en CM2 ont fait leur scolarité complète (depuis le CP) sur l'école, ce qui montre une certaine stabilité des familles.



Taux d'élèves de CM2 ayant effectué leur scolarité sur l'école depuis le CP

Nous constatons sur cette année que 25,45% des CM2 ont une année de retard.

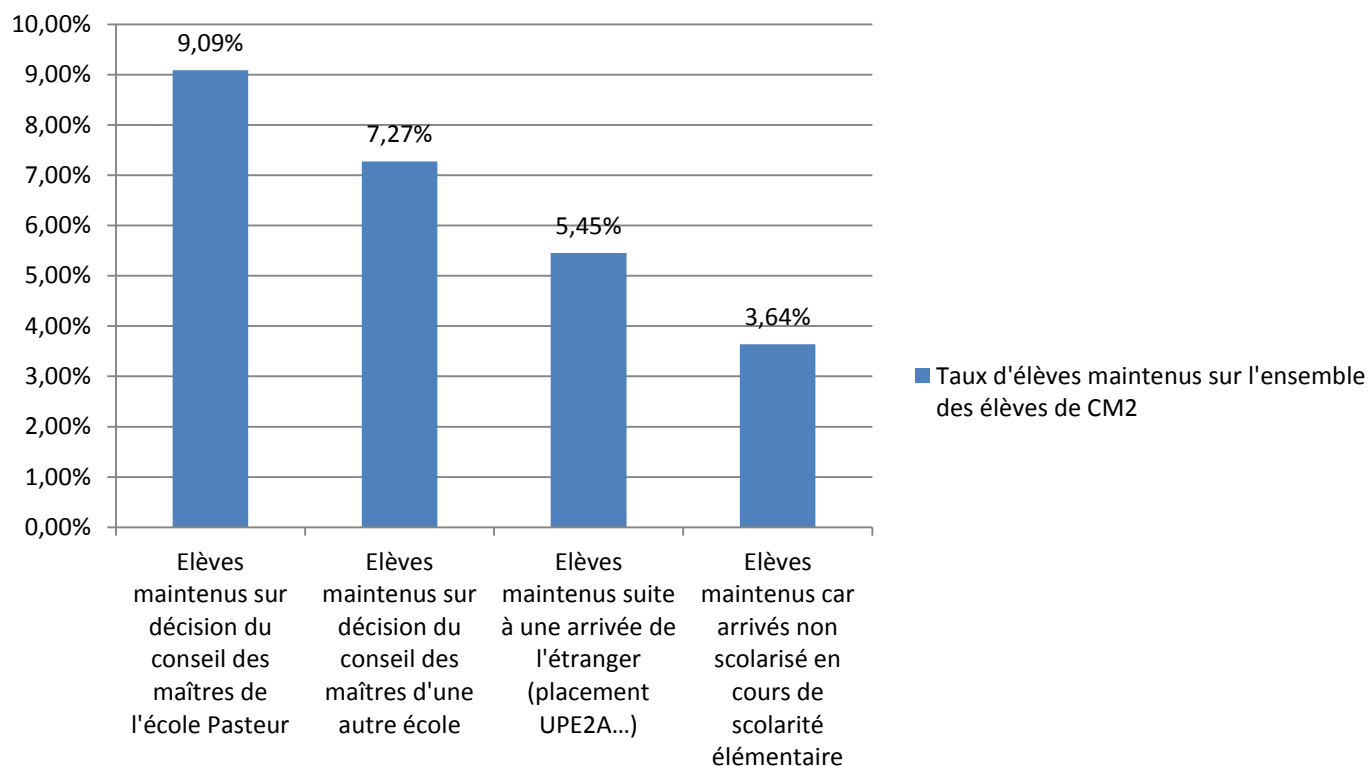
PROJET D'ÉCOLE 2016-2019 DE LA SEINE-SAINT-DENIS



Taux d'élèves actuellement en CM2 ayant été maintenus au cours de leur scolarité

Sur ces 25,45% soit 14 élèves, cinq sont des élèves qui ont été maintenus sur l'école soit 9,1 % des élèves de CM2, 4 élèves sont arrivés en cours de scolarité avec un an de retard soit 7,3% des élèves de CM2, 3 élèves sont issus d'UPE2A ou sont arrivés en cycle 2 allophones et ont été intégrés dans un niveau inférieur, ce qui représente 5,45% des élèves de CM2. Enfin deux élèves sont arrivés en cours de scolarité sans avoir été scolarisés auparavant, en CE1 pour l'un et en CM1 pour le second, soit 3,64% des élèves de CM2.

Taux d'élèves maintenus sur l'ensemble des élèves de CM2



Relations avec les familles – Analyse et commentaires :

L'école est une des rares écoles de la commune à avoir une liste de parents d'élèves qui se présentent aux élections. Il s'agit d'une association locale non affiliée présente sur l'école maternelle Jean Macé et sur l'élémentaire Pasteur. Le taux de participation pour cette année a été de 28,64%, ce qui est peu au vu du taux national qui est de 47,40%. La liste se compose de 11 parents élus.

Pour permettre une bonne information aux familles, l'association est conviée lors de la réunion de rentrée à venir se présenter et à expliquer son rôle auprès des familles. Le bureau de vote est installé de manière à être directement visible et accessible depuis la rue, afin d'essayer d'attirer des parents qui pourraient avoir « peur » d'entrer dans l'école. Les parents de l'association sont aussi présents au moment des entrées et sorties sur le trottoir ces jours-là pour essayer de convaincre les familles de venir voter.

L'école et la mairie permettent l'utilisation des locaux en soirée pour des réunions de l'association. Afin de collecter des fonds, l'association propose des ventes d'objets (mugs, porte-brosse à dents etc...). Il reverse en fin d'année le bénéfice aux deux écoles.

Pour permettre l'inclusion des familles au sein de l'école, l'équipe enseignante organise une réunion de rentrée et assure la remise des livrets en main propre aux familles lors des premiers et seconds trimestres. L'équipe déplore toutefois le peu de temps dédié aux relations avec les familles dans les temps de concertations.

Les enseignants s'inscrivent aussi dans une démarche de dialogue avec les familles en les recevant ponctuellement en dehors des heures scolaires, chacun faisant au mieux en fonction de ses obligations personnelles.

L'équipe a également mis en place depuis l'an dernier des portes ouvertes, afin de permettre aux parents de venir partager un moment de la vie de la classe avec leur enfant. L'équipe ne

souhaitait pas seulement que les parents viennent et soient de simples observateurs mais qu'ils soient acteurs. Chaque enseignant propose une activité à laquelle les parents prendront part en animant un petit groupe. Le choix de l'activité est laissé au libre choix de l'enseignant (ce peut être une animation autour d'un rallye mathématiques, une activité en arts visuels...). Ces portes ouvertes ont lieu deux fois dans l'année pour les classes de CP, en début et fin d'année. Pour les autres niveaux, elles ont lieu une fois en fin d'année.

Afin de permettre aussi une meilleure communication avec les familles, un site d'école a été mis en place. Sur ce site, les parents peuvent trouver diverses informations comme les coordonnées de l'école, des informations sur le périscolaire (études, cantines, TAP...), les listes des classes et de fournitures, le projet d'école, le règlement intérieur, la charte de laïcité. Il permet également de communiquer sur des événements plus ponctuels comme la mise en place d'actions ou l'absence d'un enseignant. Un système de newsletter permet aux parents d'être avertis lorsqu'un nouvel article est mis en ligne. Il est régulièrement mis en avant pour le faire connaître auprès des familles. Mis en ligne depuis environ 2 ans et demi, il comptabilise à ce jour près de 5 148 visites.

Conditions matérielles – Analyse et commentaires :

Depuis 2009, les conditions matérielles se sont améliorées mais ne sont malgré tout pas optimales. L'école manque d'espace. Si 5 classes étaient dans des « Algécos » dont certains très anciens, aujourd'hui nous avons une seule classe dans ce type de structure. Cette classe est trop petite et ne peut accueillir plus de 24 élèves, sans aucune possibilité d'envisager le moindre coin jeu, bibliothèque ou autre. Il reste également deux autres salles de ce type, une occupée par le PDMQDC ainsi que le centre de loisirs et une dernière qui a été transformée en 3C (Centre de Connaissances et de Cultures). Les conditions d'accueil de ces classes sont pénibles à vivre : portemanteaux à l'intérieur, froid l'hiver, très chaud l'été, taille exigüe...

S'il n'y avait pas en 2009 de salle informatique et de BCD, les choses ont évolué positivement avec la création d'un espace administratif dans un des appartements de fonction vide, permettant la mise en place d'une salle informatique dans l'ancien local accueillant anciennement cet espace. Un 3C a pu être créé dans un « Algéco » laissé vide par la construction d'un nouveau bâtiment.

Il y a eu depuis 2009 la construction de deux bâtiments permettant la création de 6 classes et une salle pour le RASED. Malheureusement les ouvertures de classe ont contrebalancé défavorablement ces constructions, en laissant toujours une classe dans un « Algéco » et ne permettant pas l'ouverture dans des locaux corrects d'autres classes qui seraient nécessaires à la rentrée à 2017.

L'école ne dispose d'aucun espace couvert et fermé où les enfants peuvent s'abriter par temps de pluie. Seules les classes peuvent alors être investies, ce qui d'une manière générale est difficile à gérer et ce qui de façon plus particulière pose problème les jours des Activités Pédagogiques Complémentaires (APC). La seule solution est alors de les annuler.

Une majorité des classes sont séparées les unes des autres et toute communication ou déplacement nécessite de passer par l'extérieur.

Ne disposant d'aucun personnel d'entretien sur place, les conditions d'hygiène sont insuffisantes et les conditions de travail difficiles lorsque l'on doit faire face à des élèves « malades ».

L'école est dotée d'une salle informatique avec des ordinateurs suffisants pour du travail de bureautique. Elle possède également 3 vidéoprojecteurs (1 fixe en salle informatique et 2 mobiles) ainsi qu'un pc portable pour fonctionner avec les vidéoprojecteurs mobiles.

Il reste dans certaines classes des ordinateurs portables mais qui sont très obsolètes. Il y a aussi des postes CD mais leur nombre est juste.

L'éloignement de l'école de toutes infrastructures culturelles et sportives renforce son isolement et ce malgré les efforts de la municipalité, qui fournit les moyens de sortir vers les infrastructures sportives et la volonté des enseignants de rompre cet isolement en ne refusant pas les activités, même excentrées et nécessitant des déplacements à pied parfois laborieux. Il y a eu la création d'un plateau d'évolution qui permet aux classes la pratique de l'EPS lorsqu'il fait beau et évite

PROJET D'ÉCOLE 2016-2019 DE LA SEINE-SAINT-DENIS

toute activité sportive dans l'enceinte de l'école pouvant déranger les classes directement exposées au bruit occasionné par l'activité.

Les élèves doivent se rendre en car pour toute activité sportive ou fréquentation de la bibliothèque municipale et perdent beaucoup de temps dans les transports (2X20min par séance de 45min).

La seule participation financière demandée aux familles est libre et volontaire, au travers de la coopérative de l'école affiliée à l'OCCE. L'équipe est en effet très attachée au principe de gratuité de l'école, qui plus est dans un quartier ayant tendance à se paupériser.

Nous disposons de trois sources de financement :

- les crédits octroyés par la Municipalité.
- les actions co-organisées dans le cadre de la coopérative avec les élèves et leurs parents (Vente de photos, calendriers ...).
- les crédits d'aide aux projets rédigés chaque année. Ces financements proviennent pour la plupart de l'Education Nationale (en très faible partie), de la municipalité et d'associations.

Structure pédagogique - Analyse et commentaires :

Le principal choix de structure est celui de protéger au maximum les classes du cycle 2 (éviter les doubles-niveaux et classes surchargées) afin de favoriser le démarrage de la lecture et de la numération, de bien poser les bases des apprentissages et pouvoir se consacrer plus efficacement au langage, préalable à l'apprentissage de la lecture et pour lequel nous faisons d'année en année un cruel constat de carences.

Les enseignants encadrant les classes de CP sont volontaires et stables.

En contrepartie, l'équipe a accepté que les classes du cycle 3 soient plus chargées jugeant que les élèves étaient plus autonomes à cet âge là.

Ces dernières années, cette volonté est mise à mal par l'augmentation constante des effectifs et par la non mise en place des seuils d'ouverture liés au REP+.

L'équipe a toujours fait en sorte que les classes à doubles-niveaux, de CP et de CM2 ne soient pas laissées à des PE sortants mais plutôt aux enseignants possédant une certaine expérience professionnelle dans la mesure du possible. L'attribution des classes y compris avec les nouveaux arrivants, s'est toujours faite dans la mesure du possible sans ordre de priorité, préférant privilégier la discussion et le consensus, dans l'intérêt prioritaire des élèves. Cela est rendu possible par le grand sens des responsabilités de l'équipe.

Equipe - Analyse et commentaires :

L'équipe composée de 15 enseignants est relativement jeune mais expérimentée. En trois ans, elle s'est vue renouvelée aux deux tiers par petites touches, suite à des départs en province, des évolutions de carrière mais aussi d'ouvertures de classe. De nombreuses arrivées sont celles d'enseignants habitant à proximité, ce qui augure une certaine stabilité future. La stabilité d'une équipe est très importante. C'est un des facteurs essentiels de la réussite scolaire car cela permet un vrai travail cohérent d'équipe, de créer un climat de confiance avec les familles, d'instaurer un respect mutuel ainsi que d'imposer un règlement intérieur dans la durée. La capacité de l'équipe à travailler la construction du rapport à la loi pour faire de l'école un espace apaisé de droit et de respect ne peut se faire qu'au travers d'un projet éducatif commun à une équipe volontaire et concernée. La mise en place de ces « politiques éducatives » avec les effets attendus ne peut être que le résultat d'un travail de mutualisation réalisé avec des équipes solides.

PROJET D'ECOLE 2016-2019 DE LA SEINE-SAINT-DENIS

Cette équipe se caractérise par une excellente entente, une bonne communication, et un très grand dynamisme. Les relations dans l'équipe enseignante sont constructives. La politique de l'établissement repose sur une prise de décisions collective.

Toutefois, la mise en place d'outils et de projets communs nécessite une concertation importante. Le sentiment général est de ne pas avoir assez de temps de concertation pour ce long travail de réflexion et de construction, beaucoup de notre temps de concertation étant consacré aux relations avec les familles et la concertation nécessaire aux parcours de soutien des élèves en difficultés.

Un poste réservé aux Etudiants Fonctionnaires Stagiaires existe sur l'école. Ce poste récent accueille deux collègues débutantes sur une même classe. L'équipe essaye d'être présente pour épauler au mieux ces collègues, qui arrivent bien souvent sans expérience de la classe. L'équipe regrette le manque d'encadrement de la part des formateurs, laissant le sentiment que ce travail de formation revient en partie à l'équipe.

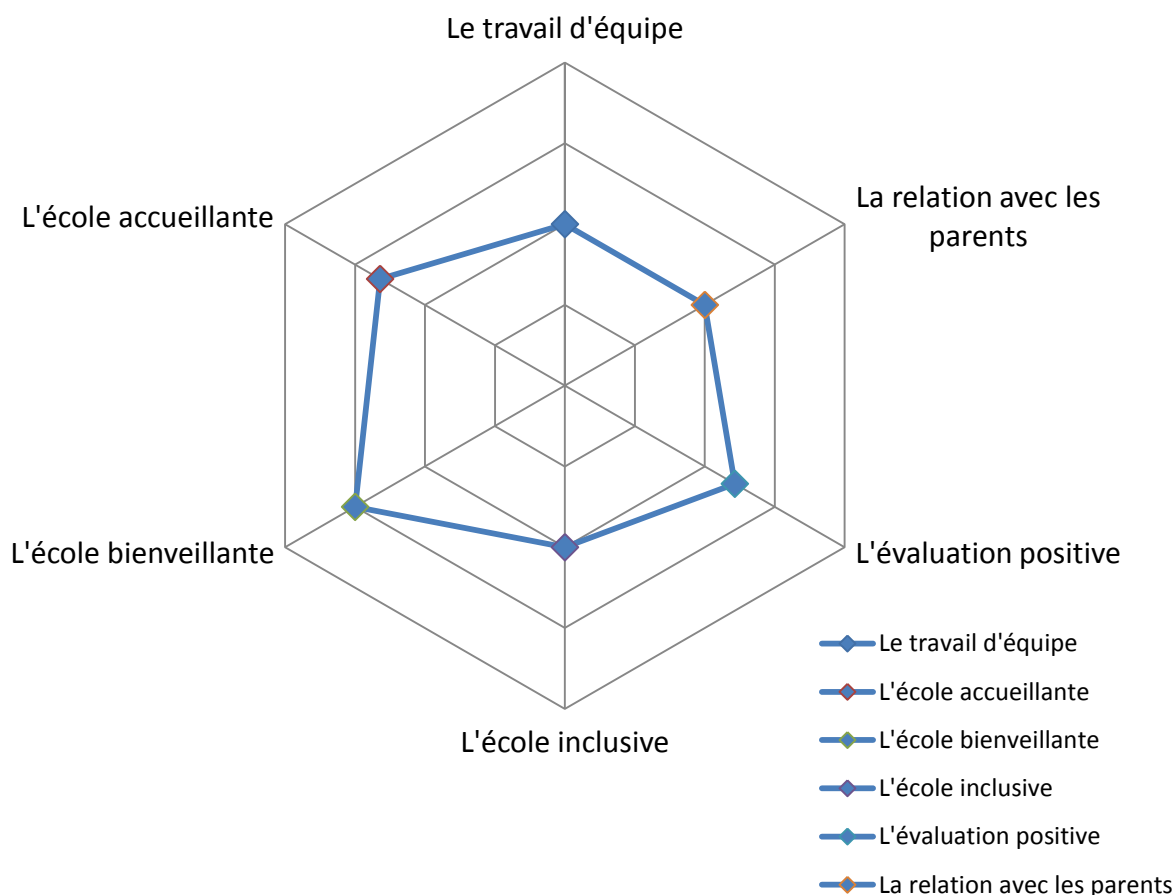
Afin d'accueillir au mieux les nouveaux collègues, un livret d'accueil a été mis en place et est régulièrement actualisé. Lors de leur arrivée sur l'école, ils se voient remettre ce livret, le projet d'école, le projet du PDMQDC ainsi qu'une feuille condensant les informations importantes sur l'école et la circonscription.

Concernant les intervenants, il y a un intervenant EPS qui est un réel apport pour les enseignants, principalement par sa qualité, mais aussi grâce au cadre dans lequel ses interventions sont pensées par l'équipe de circonscription. Il n'y a plus d'intervenant en langue étrangère, cette tâche incombant désormais aux enseignants. L'école ne bénéficie d'aucune autre aide extérieure. Une aide au secrétariat a existé durant trois ans et a été renouvelée. Depuis fin 2014, cette aide a été stoppée, le contrat s'étant terminé et aucun remplacement n'est prévu. Ce poste perdu et à ce jour non remplacé constitue une perte énorme pour l'équipe et la vie de l'école, tant d'un point de vue de la sécurité que dans la communication et la disponibilité des personnels.

Un intervenant ELCO est présent sur l'école. L'attribution d'un local se fait un soir par semaine en concertation avec le directeur des études, car les cours ont lieu en soirée après la classe. Par contre, l'école doit en supporter les frais de fonctionnement (ce qui est tout à fait anormal) et ces cours restent sous la responsabilité du directeur alors qu'il n'est pas forcément présent et n'en maîtrise ni le contenu ni l'organisation.

Analyse du « radar » :

Un questionnaire avec 5 thèmes ont été remis aux enseignants voilà ce qui en ressort :



Ce questionnaire et ce qui en ressort reste toutefois à nuancer, les enseignants ayant bien eu souvent envie de choisir plusieurs réponses et sur le fait que cela se base sur le ressenti de chacun.

1) Le travail d'équipe (2/4) :

Globalement les collègues se situent en moyenne dans le stade 2. Effectivement sur l'école, il y a facilement des échanges entre les collègues, chacun apportant son aide ou ses idées à un collègue en faisant la demande. L'équipe est ouverte sur le partage de ses pratiques. Il n'y a pas systématiquement de mise en commun mais il peut y en avoir en fonction des besoins et des demandes, l'école fonctionnant sur une façon assez souple de manière à permettre à chacun d'aborder la pédagogie qu'il souhaite, du moment que cela se fasse dans l'intérêt des élèves.

2) L'école accueillante (2,6/4) :

Diverses choses sont mises en place pour accueillir les collègues arrivant sur l'école. C'est d'autant plus important qu'il y a deux postes d'E.F.S bloqués sur l'école, Il faut donc tous les ans prendre le temps de bien recevoir ces collègues débutants. Dans un premier temps, le directeur assure la prise de contact et fait visiter les locaux (les différentes réserves, la salle des maîtres, le 3C, la bibliothèque pédagogique...) et explique succinctement le fonctionnement de l'école. Il est remis sous format numérique aux nouveaux arrivants un livret d'accueil qui explique en détail le fonctionnement de l'école. Sont également remis les divers projets (projet d'école, PDMQDC...). Les collègues n'hésitent pas à échanger sur leur pratique avec les enseignants débutants.

3) L'école bienveillante (3/4) :

Dans l'ensemble les collègues estiment être bienveillants envers leurs élèves, tout en fixant des objectifs ambitieux pour amener à la réussite de tous. Les réflexions et les aménagements au sein de l'école ont pour seul et unique but la réussite de nos élèves.

4) L'école inclusive (2/4) :

Les stades 3 et 4 sont assez compliqués à mettre en place, car souvent les EVS ne sont présentes que pour des durées de 10h par semaine et par élève. Il est donc difficile de travailler en amont avec elles. La communication, avec ces personnels bien souvent peu formés, reste difficile. L'enseignant s'assure que la tâche allouée à l'EVS est bien comprise et assure le suivi de l'élève. Il peut y avoir un point de fait au moment des récréations.

5) L'évaluation positive (2,4/4) :

L'ensemble des enseignants s'assurent d'une notation des productions avec des commentaires pouvant aider l'élève. Ils tendent en général vers la formulation des critères de réussite dès la passation de consignes.

6) La relation avec les parents (2/4) :

L'équipe essaie de mettre en place des actions afin de permettre aux parents de prendre part à la vie de l'école. De par les trois réunions de 2 heures organisées tout au long de l'année, mais aussi avec la mise en place d'un site internet apportant toutes les informations nécessaires (horaires, règlement scolaire, menus de cantine, informations ponctuelles comme les absences...). Une information sur l'association de parents d'élève est faite lors de la première réunion de l'année, des parents de l'association passent dans les classes. Depuis l'an dernier, chaque classe accueille les parents pour des ateliers afin de partager un moment de classe. L'opération a même lieu deux fois dans l'année pour les classes de CP. Les collègues sont aussi toujours prêts à recevoir les parents sur rendez-vous, en essayant de trouver l'heure le plus juste pour tout le monde. L'équipe ne souhaite pas organiser d'événement hors horaire scolaire pour des raisons de sécurité mais aussi parce que certains collègues ne souhaitent pas investir du temps personnel dans ce genre d'événement. Les enseignants font appel à l'association de parents pour aider à la couverture des livres du 3C ou bien lors d'opération de vente de crêpes.

Les modalités d'aide - Analyse et commentaires :

L'analyse de ces dernières années permet de relever une augmentation non négligeable des élèves en difficulté, surtout à l'entrée au CP.

A partir des évaluations diagnostiques menées dans chaque classe, les enseignants procèdent au signalement des élèves en grandes difficultés. Les domaines dans lesquels apparaissent les difficultés étant multiples, il est impossible de répondre à tous les besoins.

L'existence d'un RASED est l'assurance d'un suivi individualisé pour les élèves relevant au moins du cycle 2 (actions de prévention et de remédiation). Pour le cycle 3, ce suivi devient anecdotique et exceptionnel. Le travail du RASED, lorsque les maîtres E sont vraiment formés, est un support indispensable et efficace dans l'aide aux enfants en grande difficulté. Les équipes éducatives permettent un échange avec les parents et la mise en œuvre articulée, la continuité et la cohérence des dispositifs d'aide.

L'école dispose du dispositif Plus De Maître Que De Classe (PDMQDC). A l'origine, l'école disposait d'un poste de maître supplémentaire qui a été transformé en poste de PDMQDC. Le PDMQDC travaille en co-intervention dans les classes de cycle 2 en collaboration avec les enseignants. La difficulté majeure de ce dispositif est la mise en place de temps de concertation permettant la mise en place des ateliers en classe.

Des dispositifs d'aide personnalisée sont également mis en place ponctuellement lors des APC dans chaque classe pour prendre en charge les élèves aux difficultés plus légères. On constate

un impact sur les résultats scolaires des enfants concernés. Toutefois, ces difficultés qui devraient être passagères s'avèrent dans une forte proportion assez constantes.

Des PPRE sont rédigés pour tous les élèves en grandes difficultés, aux parcours de soutien faisant appel à plusieurs partenaires ou outils (une trentaine sur l'école). Ce dispositif reste très contraignant et lourd à gérer.

L'aide aux devoirs au sein des Ateliers Pour la Réussite (APR), ainsi que les ateliers sportifs et/ou culturels mis en place dans le cadre des temps d'activités périscolaires, n'ont pas aujourd'hui tout l'effet escompté en terme de soutien aux élèves en difficultés. Les familles sont très demandeuses et ont la chance de profiter de l'organisation de la mairie qui permet d'accueillir tous les enfants gratuitement, ce qui n'est pas le cas des écoles soumises aux accompagnements éducatifs. Mais ces ateliers ne sont pas aussi efficaces, car le nombre mis en place font que plus de la moitié de ces groupes sont pris en charge par des animateurs qui n'ont pas forcément pour tous les bons outils pédagogiques pour aider les élèves.

Pourtant, à l'image des clubs coup de pouce, ces temps d'accompagnement pourraient être de véritables sources de soutien et de remédiation efficaces. Un club existe sur l'école et la typologie très spécifique du dispositif et du choix des participants constitue un atout majeur dans le cadre de l'aide apportée à certains élèves en difficultés de lecture.

L'école bénéficie cette année de l'aide de deux EVS. Cet apport est utile et efficace dans l'aide apportée à des situations de difficultés très spécifiques pour peu que ces personnels soient formés.

Restent les principales aides réalisées en classe grâce à la mise en place d'outils et de techniques de différenciation.

- par la manipulation (mathématiques),
- par des exercices différenciés d'entraînement,
- par les outils proposés aux élèves (pour éviter des surcharges, calculette en mathématiques, cahiers de règles en français ...),
- par l'organisation du travail en groupe et l'utilisation d'outils appropriés
 - * groupes homogènes, qui bénéficient du soutien des maîtres pendant que le reste de la classe s'entraîne ou travail sur fichiers individualisés.
 - * groupes hétérogènes, pour que les élèves bénéficient de la coopération avec les autres élèves, de leurs explications (apprentissage par ses pairs).
- par la mise en place de tutorats.

Les stages RAN n'ont aucun impact mesurable. Peu, voire aucune famille, ne s'inscrivent dans ce dispositif, et lorsqu'elles le font, on note un absentéisme important.

Résultats en Français - Analyse et commentaires :

L'équipe n'a que peu de recul par rapport à l'analyse qu'elle fait des résultats aux évaluations de CE2. En effet mises en place l'an dernier au sein de la circonscription, nous ne disposons de cet outil statistique que depuis cette année. Nous constatons que globalement les résultats sont plutôt corrects puisque le nombre d'élèves ayant plus de 50% de bonnes réponses en français est de 66%. Il reste difficile de dire de manière objective si le niveau des élèves progresse ou régresse du fait de ne pas avoir de données sur les autres années. Si nous reprenons ce qui était dans le projet d'école en 2009, nous constatons que les résultats aux évaluations à l'entrée au CE2 et ensuite au CE1 étaient 63%. Considérant cela nous pouvons dire qu'à 3% près les résultats restent semblables et semblent être stables.

Nous savons par expérience qu'une part de plus en plus importante d'élèves arrive, dès l'école maternelle, en ne maîtrisant pas la langue française orale. Pour tous ces élèves, l'entrée dans les apprentissages du lire et de l'écrire est conditionnée à un dire encore trop approximatif, voire inexistant. Le manque d'accompagnement des familles dans l'incapacité d'aider, des champs lexicaux très pauvres et des structures syntaxiques réduites à leur plus simple expression sont autant de facteurs qui aujourd'hui empêchent toute une frange d'élèves d'accéder à la lecture

dans des conditions normales pour des enfants de cet âge. Les compétences de base, les apprentissages fondamentaux se mettent plus difficilement en place et trouvent de toute façon leurs limites dès que les cheminements menant à la compréhension se complexifient. Pour certains, les acquis sont réels, mais restent souvent pas assez structurés ni solides. La non scolarisation en maternelle, voire sur une partie de l'élémentaire, de certains de nos élèves sont aussi des freins à leur progression, ils arrivent en n'étant pas encore élève et ayant tout à apprendre en terme de graphisme, tenue de l'outil scripteur, bases de mathématiques, discrimination visuelle et auditive.

Les enseignants du cycle 2 sont particulièrement exposés à une hétérogénéité grandissante, qui les oblige à réfléchir à de nouvelles stratégies permettant à chacun d'avancer en fonction de ses propres possibilités et à des niveaux d'exigence qui font souvent le grand écart. Difficile d'élever le niveau pour un groupe classe dont une proportion importante d'élèves n'est entrée que de façon parcellaire dans le Lire et l'Écrire. Les deux années de cycle 2 suffisent à peine à faire entrer ces élèves dans une lecture suffisamment maîtrisée. Le recours à des formes d'individualisation du travail ou de différenciation de plus en plus importantes sont nécessaires aussi bien pour les élèves en difficultés que pour ceux qui continuent d'avancer « normalement ». Ceci complexifie énormément le travail d'enseignants qui font tout leur possible dans des conditions d'exercice se complexifiant et pour lesquelles ils ne sont pas forcément préparés.

La rupture entre le cycle 2 et le cycle 3 s'en trouve plus brutale, surtout par la différence de rythme au regard d'une quantité de travail augmentant très rapidement. Nous constatons la même analyse qu'en 2009 : l'entrée progressive dans l'analyse et la complexification des compétences semble possible, même si une petite partie des élèves reste très en recul par rapport au niveau requis. Jusqu'en fin de cycle 3, les élèves éprouvent de grandes difficultés à investir l'écrit. Ce n'est pas tant l'imaginaire des élèves qui est remis en cause que leur capacité de construction d'une langue française cohérente (syntaxe approximative, registres de temps mal utilisés, appétence à écrire insuffisante car douloureuse...). Nous constatons aussi un paradoxe en orthographe entre le niveau de compréhension et d'assimilation des règles et la capacité des élèves à les réinvestir dans les textes créés ou dictés (voir copiés).

Les enseignants se sont mobilisés autour de ces difficultés pour trouver les stratégies, outils efficaces pouvant permettre d'apporter des réponses et des améliorations dans ces domaines (écrits libres, écrits quotidiens, cahiers d'écrivains, pratique des résumés en éveil, écrits transversaux, réflexion autour de pratiques de la dictée plus formatrices, codes de correction, méthode de correction, progression des outils au travers des différents niveaux de classes...). Mais bien souvent de manière individuelle et si les collègues n'hésitent pas à partager entre eux leurs expériences, le renouvellement de l'équipe n'a pas permis d'établir des pratiques communes et standardisées dans l'école.

Les progrès ne sont encore pas quantifiables et chiffrables car face à ces nouvelles évaluations nous n'avons pas encore le recul suffisant, nous ne pouvons que nous fier à notre expérience de l'élève.

Résultats en mathématiques - Analyse et commentaires :

Les résultats en mathématiques sont plus nuancés, les élèves ayant une réussite supérieure à 50% représentent 58% des élèves. Comme pour le français, nous ne disposons pas d'assez de moyens de comparaison entre élèves sur plusieurs années.

Que ce soit au cycle 2 ou au cycle 3, une analyse plus fine de ces résultats laisse apparaître les mêmes domaines où les élèves éprouvent plus de difficultés. Il s'agit du raisonnement et de l'exploitation de données ainsi que de la capacité à investir le domaine des grandeurs et mesures. Mais nous notons également un faible taux de réussite (36%) dans le domaine de la restitution des tables et leur utilisation.

PROJET D'ÉCOLE 2016-2019 DE LA SEINE-SAINT-DENIS

Nous identifions que les difficultés éprouvées dans ces domaines sont en très grande partie liées à la maîtrise de la langue et donc à la compréhension, que ce soit des consignes ou des textes et données sur lesquelles ils sont amenés à raisonner. L'abstraction nécessaire pour entrer dans le raisonnement logique ainsi que dans la compréhension des éléments de mesures passe par l'appropriation de l'écrit et constitue donc des barrières structurelles ne permettant pas à tous les élèves de dominer ces domaines de compétences. Si l'appropriation systématique de techniques semble ne pas poser de problème aux élèves, il y a rupture dès lors où il s'agit de l'utilisation raisonnée de celles-ci.

Il semble aussi nécessaire de devoir travailler sur la technique d'apprentissage d'une leçon.

Nous constatons au cycle 2 et même au cycle 3 l'impérative nécessité de passer par la manipulation, tant les élèves ont du mal à développer des représentations mentales. De plus, les systèmes de repérage (temps, longueurs, capacités....) manquent souvent de pertinence car non appréhendés suffisamment en dehors de l'école.

Les équipes de cycles se sont penchées sur ces difficultés repérées afin de trouver outils et stratégies permettant d'améliorer les résultats dans les domaines cités (besoin impérieux de la manipulation, jeux de logique et de société, concours d'énigmes, rallye maths...). Là encore chacun explore et partage des pratiques, mais encore une fois le renouvellement de l'équipe n'a pas permis une standardisation des pratiques faisant le consensus de tous dans l'école.

Mais nous sommes tous aussi conscients que résoudre les problèmes de maîtrise de la langue aura aussi son impact.

• LA PROBLEMATIQUE ET LES OBJECTIFS PRIORITAIRES

- **La problématique**
 - ⇒ Elle définit les apprentissages jugés prioritaires, leviers pour les progrès de chacun et la réussite de tous, mais qui demeurent les plus fragiles et qui résistent aux pratiques. La réflexion collective, programmée dans le projet d'école, engage ainsi l'équipe entière dans la recherche de solutions partagées et expérimentées dans les classes. Elle est la priorité pédagogique de l'école. Elle sera soutenue et accompagnée par l'équipe de circonscription.
 - Axe 1 du projet académique. Notre priorité porte sur l'apprentissage (ou deux) :
 - Axe 2 du projet académique. Notre marge de progrès se situe sur 1 ou 2 axes du radar
- **Le lien avec le socle commun de connaissances de compétences et de culture**
 - ⇒ Concernant l'axe 1, un lien est établi avec des compétences phare du socle (recopiées)
- **La définition de 3 objectifs**
 - ⇒ Ils sont prioritaires, ciblés et portés par l'équipe pédagogique
 - Ils *innervent* le quotidien des pratiques de classe
 - Ils structurent les réunions de concertation pédagogique pilotées par le directeur
 - Ils sont rendus lisibles dans la communication aux parents et aux élèves

Problématique

article L111-1

- Modifié par [LOI n°2013-595 du 8 juillet 2013 - art. 2](#)

PROJET D'ECOLE 2016-2019 DE LA SEINE-SAINT-DENIS

L'éducation est la première priorité nationale. Le service public de l'éducation est conçu et organisé en fonction des élèves et des étudiants. Il contribue à l'égalité des chances et à lutter contre les inégalités sociales et territoriales en matière de réussite scolaire et éducative. Il reconnaît que tous les enfants partagent la capacité d'apprendre et de progresser. Il veille à l'inclusion scolaire de tous les enfants, sans aucune distinction. Il veille également à la mixité sociale des publics scolarisés au sein des établissements d'enseignement. Pour garantir la réussite de tous, l'école se construit avec la participation des parents, quelle que soit leur origine sociale. Elle s'enrichit et se conforte par le dialogue et la coopération entre tous les acteurs de la communauté éducative.

Outre la transmission des connaissances, la Nation fixe comme mission première à l'école de faire partager aux élèves les valeurs de la République. Le service public de l'éducation fait acquérir à tous les élèves le respect de l'égalité des êtres humains, de la liberté de conscience et de la laïcité. Par son organisation et ses méthodes, comme par la formation des maîtres qui y enseignent, il favorise la coopération entre les élèves.

Dans l'exercice de leurs fonctions, les personnels mettent en œuvre ces valeurs.

Le droit à l'éducation est garanti à chacun afin de lui permettre de développer sa personnalité, d'élever son niveau de formation initiale et continue, de s'insérer dans la vie sociale et professionnelle, d'exercer sa citoyenneté.

Pour garantir ce droit dans le respect de l'égalité des chances, des aides sont attribuées aux élèves et aux étudiants selon leurs ressources et leurs mérites. La répartition des moyens du service public de l'éducation tient compte des différences de situation, notamment en matière économique et sociale.

Elle a pour but de renforcer l'encadrement des élèves dans les écoles et établissements d'enseignement situés dans des zones d'environnement social défavorisé et des zones d'habitat dispersé, et de permettre de façon générale aux élèves en difficulté, quelle qu'en soit l'origine, en particulier de santé, de bénéficier d'actions de soutien individualisé.

L'école garantit à tous les élèves l'apprentissage et la maîtrise de la langue française.

L'acquisition d'une culture générale et d'une qualification reconnue est assurée à tous les jeunes, quelle que soit leur origine sociale, culturelle ou géographique.

Axe 1

Les langages pour penser et communiquer

Axe 2

La formation de la personne et du citoyen

Compétences du socle

Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit :

L'élève parle, communique, argumente à l'oral de façon claire et organisée ; il adapte son niveau de langue et son discours à la situation, il écoute et prend en compte ses interlocuteurs.

Il adapte sa lecture et la module en fonction de la nature et de la difficulté du texte. Pour construire ou vérifier le sens de ce qu'il lit, il combine avec pertinence et de façon critique les informations explicites et implicites issues de sa lecture. Il découvre le plaisir de lire.

PROJET D'ÉCOLE 2016-2019 DE LA SEINE-SAINT-DENIS

L'élève s'exprime à l'écrit pour raconter, décrire, expliquer ou argumenter de façon claire et organisée. Lorsque c'est nécessaire, il reprend ses écrits pour rechercher la formulation qui convient le mieux et préciser ses intentions et sa pensée.

Il utilise à bon escient les principales règles grammaticales et orthographiques. Il emploie à l'écrit comme à l'oral un vocabulaire juste et précis.

Dans des situations variées, il recourt, de manière spontanée et avec efficacité, à la lecture comme à l'écriture.

Il apprend que la langue française a des origines diverses et qu'elle est toujours en évolution. Il est sensibilisé à son histoire et à ses origines latines et grecques.

Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques :

L'élève utilise les principes du système de numération décimal et les langages formels (lettres, symboles...) propres aux mathématiques et aux disciplines scientifiques, notamment pour effectuer des calculs et modéliser des situations. Il lit des plans, se repère sur des cartes. Il produit et utilise des représentations d'objets, d'expériences, de phénomènes naturels tels que schémas, croquis, maquettes, patrons ou figures géométriques. Il lit, interprète, commente, produit des tableaux, des graphiques et des diagrammes organisant des données de natures diverses.

Il sait que des langages informatiques sont utilisés pour programmer des outils numériques et réaliser des traitements automatiques de données. Il connaît les principes de base de l'algorithmique et de la conception des programmes informatiques. Il les met en œuvre pour créer des applications simples.

Expression de la sensibilité et des opinions, respect des autres :

L'élève exprime ses sentiments et ses émotions en utilisant un vocabulaire précis. Il exploite ses facultés intellectuelles et physiques en ayant confiance en sa capacité à réussir et à progresser. L'élève apprend à résoudre les conflits sans agressivité, à éviter le recours à la violence grâce à sa maîtrise de moyens d'expression, de communication et d'argumentation. Il respecte les opinions et la liberté d'autrui, identifie et rejette toute forme d'intimidation ou d'emprise. Apprenant à mettre à distance préjugés et stéréotypes, il est capable d'apprécier les personnes qui sont différentes de lui et de vivre avec elles. Il est capable aussi de faire preuve d'empathie et de bienveillance.

La règle et le droit :

L'élève comprend et respecte les règles communes, notamment les règles de civilité, au sein de la classe, de l'école ou de l'établissement, qui autorisent et contraignent à la fois et qui engagent l'ensemble de la communauté éducative. Il participe à la définition de ces règles dans le cadre adéquat. Il connaît le rôle éducatif et la gradation des sanctions ainsi que les grands principes et institutions de la justice.

Il comprend comment, dans une société démocratique, des valeurs communes garantissent les libertés individuelles et collectives, trouvent force d'application dans des règles et dans le système du droit, que les citoyens peuvent faire évoluer selon des procédures organisées.

Il connaît les grandes déclarations des droits de l'homme (notamment la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948), la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme, la Convention internationale des droits de l'enfant de 1989 et les principes fondateurs de la République française. Il connaît le sens du principe de laïcité; il en mesure la profondeur historique et l'importance pour la démocratie dans notre pays. Il comprend que la laïcité garantit la liberté de conscience, fondée sur l'autonomie du jugement de chacun et institue des règles permettant de vivre ensemble pacifiquement.

Il connaît les principales règles du fonctionnement institutionnel de l'Union européenne et les grands objectifs du projet européen.

Responsabilité, sens de l'engagement et de l'initiative :

L'élève coopère et fait preuve de responsabilité vis-à-vis d'autrui. Il respecte les engagements pris envers lui-même et envers les autres, il comprend l'importance du respect des contrats dans la vie civile. Il comprend en outre l'importance de s'impliquer dans la vie scolaire (actions et projets collectifs, instances), d'avoir recours aux outils de la démocratie (ordre du jour, compte rendu, votes notamment) et de s'engager aux côtés des autres dans les différents aspects de la vie collective et de l'environnement.

L'élève sait prendre des initiatives, entreprendre et mettre en œuvre des projets, après avoir évalué les conséquences de son action; il prépare ainsi son orientation future et sa vie d'adulte.

Les 3 objectifs opérationnels

- ⇒ . Maîtrise de la langue française.
- ⇒ . Travailler en partenariat avec les familles et accueillir les nouveaux collègues.
- ⇒ . Mettre en avant les valeurs de la république et le vivre ensemble.

• LES MODALITES DE REPONSE

- **L'état des lieux des pratiques pour recenser des modalités existantes à poursuivre**
 - ⇒ Les premières réponses sont apportées au sein des pratiques de classe : mutualisation
 - Description fine de mise en œuvre, observations réciproques, ...
 - Recensement et formalisation des modalités explicités : synthèse mémoire (explicitation, questionnements, apports de précisions, reformulation, confrontation)
- **La recherche de modalités de réponse nouvelles**
 - ⇒ Pour les classes : des démarches, des contenus, des supports, des organisations nouvelles, généralisées, renouvelées (l'équipe de circonscription peut être sollicitée pour son expertise)
 - ⇒ Pour l'école : le questionnement sur les dispositifs existants optimisés et mis en cohérence
 - Les APC, le PDMQDC, le RASED, les SRAN, PPRE, l'accompagnement éducatif (dans une certaine mesure),... mais aussi ULIS, UPE2A, SEGPA (cycle 3),...
 - Les échanges de services, les décloisonnements, des dispositifs de type ROLL, MACLE
 - Les ressources : méthodes, manuels, matériel, expertises au sein de l'équipe, etc.

Navette avec l'équipe de circonscription pour préciser, élargir, conseiller, accompagner, valider.

Maîtrise de la langue française :

Il s'agira d'apporter une attention toute particulière à l'acquisition du vocabulaire, à l'utilisation des tournures syntaxiques tant orales que rédactionnelles, en considérant que c'est un préalable à toute communication efficace, facteur de réussite.

1) La co-intervention du Plus De Maîtres Que De Classes (PDMQDC) :

Il s'agit d'inscrire dans le projet d'école l'action du PDMQDC comme un axe central et prioritaire notamment au cycle 2.

Il interviendra dans les classes en co-intervention aussi bien en français qu'en mathématiques. Il travaillera la maîtrise de la langue autour des actions suivantes :

Action 1 : Lecture-Apprentissage et consolidation des acquis

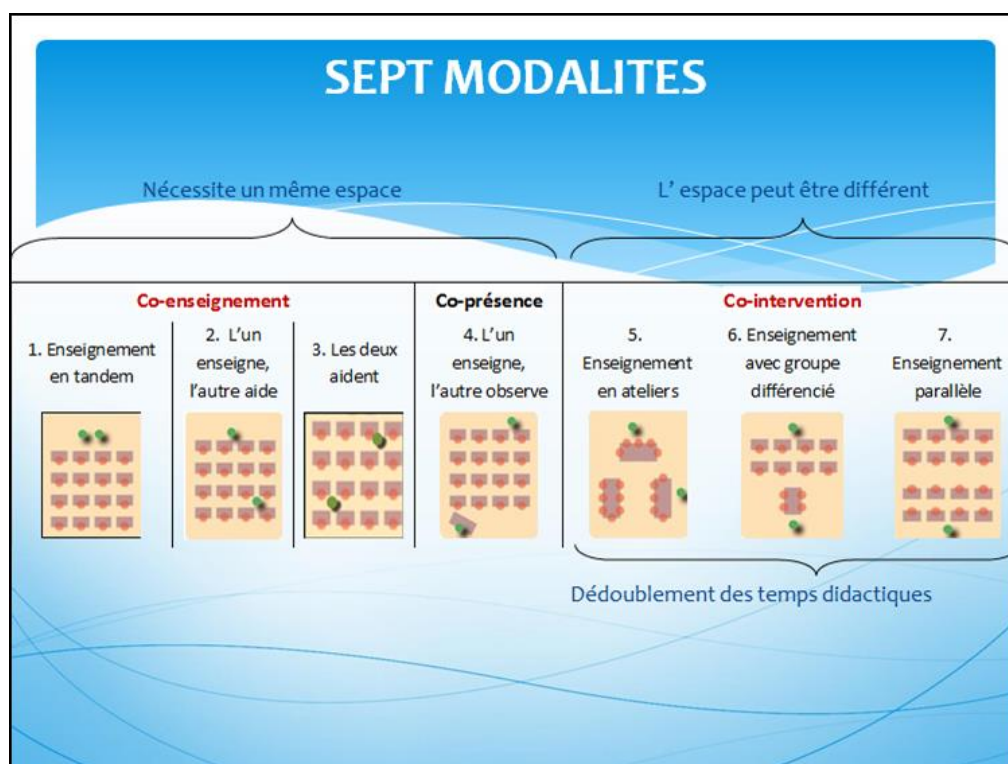
Action 2 : Ecriture (au niveau graphique)

Action 3 : Lecture-Compréhension

Action 4 : Etude de la langue

Action 5 : Production d'écrits

Les modalités d'interventions peuvent se faire comme décrites dans ce tableau :



Le PDMQDC s'appuiera essentiellement lors de ces séances sur des jeux sélectionnés en coopération avec les collègues.

2) Poursuivre le développement dans toutes les disciplines des situations et temps de langage.

Poursuivre les pratiques de lectures offertes aux élèves et les lectures à haute voix des élèves eux-mêmes. Permettre l'emprunt de livres grâce aux bibliothèques de classes mais aussi en continuant d'enrichir le nombre de livres empruntables via le centre de connaissances et de culture (3C).
 Maintien des opérations comme « le festival du livre » ou bien « lire c'est partir » qui permettent l'achat de livres pour les enfants et d'augmenter le fond de livres pour le 3C.

Poursuivre notre partenariat avec la bibliothèque municipale dans le prêt de séries de livres pour la classe, le prêt de livres aux élèves, les projets d'écriture et de lecture autour du conte.

Développer les situations d'écriture quotidienne par la mise en place dans les classes de la phrase du jour ou d'un carnet d'écrivain et bien sûr par la copie quotidienne de leçons.

Travailler systématiquement le langage d'évocation.

Favoriser les situations quotidiennes d'enrichissement de vocabulaire.
Ouvrir des ateliers de lecture dans toutes les activités.

Partager les méthodes, outils et se former aux différentes fonctions du langage parlé, vecteur d'expression de soi, de construction de normes sociales, d'apprentissage, afin d'en faire un usage permanent et quotidien en classe.

Mise en place d'un projet d'écriture/lecture entre les classes de cycle 2 et la maternelle.

Mise en place d'un projet entre les CP/CE1 et la maternelle J. Macé où les plus grands font la lecture d'un album aux plus petits, ainsi que d'un travail d'écriture commun autour d'une histoire.

Participer, pour les CM2, au projet de circonscription « le cercle des lecteurs ». Tous les niveaux sont par ailleurs encouragés à participer aux divers projets de circonscription mise en place au travers de l'association EPOC.

Pérenniser le club coup de pouce lecture et les temps d'échanges/lectures avec les parents.

Projet de tutorat en lecture entre les classes de CM2 et de CP. Les CM2 animant des ateliers pour les plus petits.

Travailler en partenariat avec les familles et accueillir les nouveaux collègues

Il nous est nécessaire d'inciter toutes les familles à s'intéresser à la vie scolaire et s'y impliquer davantage car c'est un paramètre essentiel pour la réussite des enfants. Cette réussite passe par l'adhésion des parents au projet éducatif de l'école et notre capacité à fédérer autour d'une culture d'établissement.

Pour y arriver, il est également important d'accueillir et d'accompagner au mieux les nouveaux collègues en leur permettant de s'intégrer rapidement au fonctionnement de l'école, tout en leur permettant d'apporter leur expérience venant d'autres établissements.

1) Mise en place d'une politique d'accueil et d'information

Création d'un livret d'accueil présentant projets et pratiques pédagogiques de l'école, les exigences des enseignants, la collaboration attendue avec les familles, les dispositifs d'aide et de soutien, les programmes. Il semble difficile de pouvoir imprimer un tel livret tous les ans pour 275 élèves, mais ce livret à destination des parents sera téléchargeable sur le site de l'école. Il reprendra en partie celui des CP qui est remis aux familles lors de la réunion ayant lieu au mois de juin.

Poursuivre les réunions de rentrée par classes qui permettent aux parents de prendre un premier contact avec l'enseignant de leur enfant.

Poursuivre la réunion d'accueil des familles des nouveaux CP fin juin. Elle permet aux familles une première prise de contact avec l'école et d'en découvrir le fonctionnement.

Poursuite du site de l'école permettant d'obtenir tous les renseignements et outils disponibles (livret d'accueil, règlements, absences, retards, compte-rendu des conseils d'école, projets...) et de se connecter à un service de messagerie. Le valoriser en encourageant les familles à s'inscrire à la newsletter qui les avertit des nouveaux articles.

Valoriser l'image de l'école en diffusant les projets, réalisations, partenariats au travers du site de l'école. Il sera alimenté par les productions des enseignants. Des blogs de classes peuvent y être rattachés si les enseignants le souhaitent.

PROJET D'ÉCOLE 2016-2019 DE LA SEINE-SAINT-DENIS

Faire aboutir le projet d'agrandissement d'un garage à vélos sur l'école, favorisant ainsi des déplacements plus conviviaux. Pour cela, continuer les actions d'APER entreprises en CM1 et CM2 en collaboration avec le CLJ de la police nationale.

Faire aboutir le projet d'un garage à trottinette de plus en plus nombreuses en ayant le même objectif que pour les vélos.

Continuer le travail de collaboration entre le centre de loisirs qui gère l'accueil du matin et du soir, les cantines ainsi que les études, par un partage de projets entre enseignants et animateurs.

2) Améliorer l'intégration des nouveaux personnels et rendre les conditions de vie de l'équipe les plus favorables à la stabilité

Mettre à disposition de tout nouvel arrivant d'un dossier « arrivée des nouveaux enseignants » comprenant :

- * un livret d'accueil actualisé
- * une feuille résumant l'ensemble des coordonnées utiles (I.E.N, R.A.S.E.D, médecine scolaire...)
- * le projet d'école
- * le projet du Plus De Maîtres Que De Classes
- * le règlement intérieur de l'école
- * les répartitions par cycle et par niveaux travaillées à ce jour en sciences, histoire, géographique et instruction civique. (Pour cela elles devront être remises à jour pour correspondre aux nouveaux programmes. Pour le cycle 3, un travail est engagé avec le collègue).

La répartition des classes se fait en privilégiant la continuité et la capitalisation pédagogique de l'enseignant en charge du niveau. Pas de remise en cause systématique de ces niveaux de classe. Cependant l'équipe reste ouverte à toutes discussions.

Ménager des postes les plus accessibles aux débutants (Pas de CP et CM2, éviter les doubles niveaux) tout en laissant une ouverture au dialogue et après concertation de l'Inspecteur de circonscription.

Mutualisation du matériel pédagogique : enrichir la bibliothèque pédagogique, améliorer la réserve de sciences avec l'achat de matériel ainsi que celle de dessins. Prévoir une mutualisation des cartes en géographie. Création d'une malle « numération » afin de mutualiser du matériel de numération pour favoriser la manipulation.

Mettre en avant les valeurs de la république et le vivre ensemble

Favoriser une école de toutes les mixités où l'on apprend à vivre ensemble harmonieusement dans la connaissance et le respect de chacun.

Favoriser l'ouverture au monde et l'intégration par des projets en collaboration avec des partenaires extérieurs proches ou lointains et les familles (classes de découverte, classes patrimoine...).

Participer aux classes transplantées proposées par la circonscription.

Développer des partenariats d'entreprise, d'association, de collectivités territoriales ou de personnes (parrainages) significatives et motivante pour les habitants du quartier.

Privilégier la mise en place d'actions caritatives, de solidarités locales.

Organisation d'une semaine de collecte en partenariat avec les restaurants du cœur avec une cérémonie de remise symbolique en présence d'un responsable de l'association et d'un édile de la ville.

Organiser avec les élèves une journée citoyenne. Durant la semaine liée aux restaurants du cœur, le vendredi sera l'occasion pour les classes de se présenter mutuellement des travaux en éducation civique, voire la possibilité de les exposer au 3C (Centre de Connaissances et Culture).

Favoriser les actions contribuant à la découverte et au rapprochement des cultures et des peuples. La pause méridienne est l'occasion de découverte lors de repas composé de plats régionaux ou étrangers. La semaine du goût est une opération sur laquelle les enseignants peuvent s'appuyer.

Les événements sportifs internationaux (coupe d'Europe, du monde...) peuvent également être l'occasion, au travers d'un sport, de permettre aux enseignants d'aborder d'autres cultures et d'autres peuples.

S'ouvrir au monde par l'application d'attitudes éco-citoyennes et une sensibilisation au développement durable. Pour cela l'école peut devenir pour le quartier le lieu de référence pour le tri et la récupération de certains déchets (piles, bouchons en plastique, déchets organiques...).

Pour une organisation viable du tri des déchets organiques, un partenariat avec le centre de loisir permet de faire du compost avec les restes des fruits des repas de cantine. Une sensibilisation auprès des familles pourra aussi être faite par moment via le site de l'école.

Concernant le recyclage des piles, afin que l'action puisse être concrète et soutenue la récolte sera faite dans les classes avec un objectif mensuel permettant d'obtenir un logo « classe verte ».

• L'ÉVALUATION : CIBLES, CRITÈRES DE RÉUSSITE, PALIERS

- **Les cibles ou critères de réussite pour tendre vers une auto-évaluation**
 - ⇒ Il s'agit de fixer des repères qui permettront à l'équipe de dire si l'objectif est atteint pour tous les élèves (et de définir des marges de progrès tout en ajustant les modalités de réponse)
 - **Parfois, une cible chiffrée** peut être fixée (*faire passer du niveau 4 au niveau 3 les 15% d'élèves qui sont en difficulté dans le domaine prioritaire fixé par l'école, en un an ; une évolution de N points aux évaluations CE2 à N+1 dans les compétences ciblées*)
 - **Parfois, les critères de réussite** sont plus adaptés pour observer l'évolution (*nous considérerons l'objectif atteint quand tous les élèves investiront leur espace de recherche pour résoudre un problème en un ou deux essais*)
- **Les paliers dans un calendrier pluriannuel**
 - ⇒ Certaines équipes seront en mesure de planifier les étapes sous forme d'échéancier qui pourra être ajusté lors de bilans d'étape.

Evaluation de grande section et d'entrée au CP :

Grâce aux évaluations de grande section ainsi qu'au dialogue instauré entre la maternelle et l'élémentaire, les enseignants de CP cibleront déjà les difficultés des élèves afin de permettre une répartition dans les différentes classes de CP. Des évaluations diagnostiques en début d'année seront mises en place par le Plus De Maîtres Que De Classes (PDMQDC) en collaboration avec les enseignants du CP et du CE1. Ces évaluations donneront les orientations des co-interventions avec le PDMQDC mais aussi les enseignements à renforcer en classe.

Evaluation CE2 de circonscription :

Cet outil permettra une évaluation en début de CE2. Elle permettra en premier lieu d'orienter les actions du PDMQDC afin d'agir sur les points faibles repérés et mettre en œuvre pour les élèves des classes de CE1 et CP une politique de co-intervention plus cohérente. Il s'agira à la fois d'une évaluation sommative permettant un bilan pour les enseignants de CP et CE1 ainsi que pour le PDMQDC.

Pour les enseignants de CE2, il s'agira d'une évaluation diagnostique permettant d'orienter les apprentissages.

Il faudra garder une mémoire des évaluations précédentes afin de comparer et de noter les progressions et les compétences à renforcer.

Le LSU (Livret Scolaire Unique)

Le LSU permet de rendre compte des compétences évaluées en classe. Il permet de tenir informés les parents du niveau de progression de leur enfant. Il permet donc d'établir avec la famille un bilan de la progression de l'élève et de pouvoir travailler avec cette dernière. Il est donc pour l'enseignant, accueillant ses élèves en début d'année, un outil qui lui permet de mieux connaître les compétences acquises et celle à renforcer. Il peut donc servir aux enseignants d'indicateur pour évaluer l'efficacité des diverses actions du projet d'école.

1) Les bilans de fin de cycle du LSU :

De façon générale, ils pourront être consultés par l'ensemble de l'équipe, notamment pour les élèves venant d'un autre établissement. Ces bilans permettront aux enseignants de faire un point sur les besoins de chaque élève. Ces bilans sont à remplir tout au long du cycle, ils pourront donc être consultés à tout moment.

Le bilan de fin de cycle 2 :

Il servira aux enseignants de CM1 afin d'adapter leur enseignement afin de travailler sur les difficultés des élèves.

Le bilan de fin de cycle3 :

Avec la mise en place des nouveaux cycles et du LSU, il ne sera pas possible d'accéder à ce bilan en fin de sixième. Toutefois, les enseignants commencent à le remplir dès le début du cycle. Il peut donc à tout moment être consulté pour évaluer les effets du projet d'école et faire le constat des actions qui sont à renforcer. Et même si la fin du CM2 ne constitue plus une fin de cycle, il reste pour les enseignants du premier et du second degré une charnière de passage entre l'élémentaire et le collège. Elle doit de par ce fait permettre d'établir un bilan que les enseignants du secondaire peuvent utiliser pour adapter leurs enseignements.

2) Les bilans trimestriels :

Ils permettent aux enseignants de prendre connaissance des compétences acquises par chaque élève afin d'adapter au mieux son enseignement. Ils permettront également de dresser un bilan sur les actions du projet d'école.

Cet indicateur trimestriel permettra d'apporter à chaque enseignant les informations concernant les difficultés constatées pour chaque élève. Si elles entrent dans le cadre des actions du projet d'école, l'enseignant pourra alors s'en aider pour y remédier.